



1. DÉNOMINATION DE PROFESSION

5 0913 03 02 Egészségügyi asszisztens (Fogászati asszisztens)

2. TRADUCTION DE LA DÉNOMINATION DE PROFESSION

Assistant(e) de soins de santé (assistant(e) dentaire)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE À TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

- aide aux traitements et interventions dentaires quotidiens sous la direction et le contrôle du dentiste;
- participe à la préparation des traitements dentaires généraux et spéciaux, assiste directement les membres de l'équipe dentaire dans la prise en charge du patient pendant les interventions, assiste le dentiste;
- fait fonctionner l'appareil unitaire dentaire et les divers machines et équipements dentaires spéciaux selon les instructions des fabricants des instruments, matériels et machines dentaires,;
- veille à la réparation et au remplacement des instruments, matériels et machines dentaires;
- prend les rendez-vous des patients pour les traitements dentaires, accueille les patients à leur arrivée au cabinet;
- prépare les instruments, le matériel, les médicaments nécessaires aux différentes interventions, ainsi que les médicaments pour l'anesthésie;
- aide à la préparation de diverses obturations dentaires, au traitement du canal radiculaire, à la prosthodontie, aux interventions de chirurgie buccale, aux traitements de la muqueuse buccale et des gencives ainsi qu'aux interventions dentaires pédiatriques et au procédé de l'appareil dentaire;
- prend les radiographies et les transmet au dentiste;
- fournit une éducation à la santé et une éducation dentaire préventive aux patients;
- dans son travail, applique des procédures de désinfection et de stérilisation, respecte et fait respecter les prescriptions;
- communique en permanence avec le dentiste, les patients, les membres de l'équipe dentaire et, si nécessaire, avec les membres de la famille, les soignants;
- fournit les premiers soins dans le cabinet en cas de malaise;
- développe en permanence ses connaissances professionnelles.

4. LES MÉTIERS QUE LE TITULAIRE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT PEUT EXERCER

3325 Assistant(e) dentaire

(*) Note explicative:

¹ En langue originale. | ² La traduction indicative de la dénomination. | ³ A remplir si nécessaire. Le supplément au certificat fournit des informations supplémentaires sur la qualification et n'a pas de statut juridique en tant que tel. Le format se base sur la décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision no 2241/2004/CE.

©Union Européenne, 2002-2020 | europass.cedefop.europa.eu ©

5. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU DIPLÔME

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le supplément au certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du supplément au certificat</p> <p>Ministère de l'Innovation et de la Technologie</p>																
<p>Niveau du supplément au certificat (national ou international)</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 5</p> <p>Niveau du CEC: 5</p> <p>N° DKK: 5</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p> <p>L'admission à l'examen sectoriel de base est ouverte aux personnes ayant accompli avec succès les années de scolarité requises ou aux personnes dont les connaissances préalablement acquises et déjà reconnues remplissent les exigences de l'examen sectoriel de base. L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à l'accomplissement avec succès de toutes les années de scolarité requises et de la période ininterrompue de stage professionnel. Si l'élève est tenu de passer un examen sectoriel de base, celui-ci est pris en compte avec la pondération suivante: L'examen de base sectoriel est pondéré dans le résultat de l'examen professionnel avec la pondération suivante : Examen de base sectoriel : 10%, Examen professionnel : 90%</p>																
<p>Mention de série du supplément au certificat: CXK A</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du supplément au certificat: 2023.12.07</p>	<p>La dénomination des matières théorétiques et pratiques de l'examen de base sectoriel et de l'examen professionnel, ainsi que leur évaluation sur la base d'une échelle à cinq points</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Examen professionnel</td> </tr> <tr> <td colspan="2">central interactif</td> </tr> <tr> <td>Connaissances de base en dentisterie</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">tâche de projet</td> </tr> <tr> <td>Connaissances de base en dentisterie, tâche de l'assistant(e) dentaire</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'examen professionnel en pourcentages</td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'examen professionnel en notes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>	Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis		Examen professionnel		central interactif		Connaissances de base en dentisterie	5	tâche de projet		Connaissances de base en dentisterie, tâche de l'assistant(e) dentaire	5	Résultat de l'examen professionnel en pourcentages	100%	Résultat de l'examen professionnel en notes	5
Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis																	
Examen professionnel																	
central interactif																	
Connaissances de base en dentisterie	5																
tâche de projet																	
Connaissances de base en dentisterie, tâche de l'assistant(e) dentaire	5																
Résultat de l'examen professionnel en pourcentages	100%																
Résultat de l'examen professionnel en notes	5																
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>Dans l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Décret gouvernemental 319/2020 (VII. 1.) modifiant le décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Loi LXXX de 2019 sur l'enseignement et la formation professionnels.</p>																	

Connaissances générales de base du laboratoire	12 heures
Connaissances de base en réadaptation et en physiothérapie	12 heures
Szociológia alapjai	12 heures
Pszichológia alapjai	12 heures
Népegészségtan, egészségfejlesztés	12 heures
Pedagógiai-betegoktatási alapismeretek	12 heures
Médecine interne et soins infirmiers correspondants	12 heures
Chirurgie et soins infirmiers correspondants	12 heures
Connaissances de petites cliniques et soins infirmiers correspondants	12 heures
Szüléset-nőgyógyászat klinikuma	12 heures
Neurológia klinikuma	12 heures
Pszichiátria klinikuma	12 heures
Geriátria klinikuma	12 heures
Fogászati anatómia, élettan	12 heures
Fogászati szakismeret	12 heures
Konzerváló fogászat	12 heures
Parodontológia	12 heures
Szájsebészet, dentoalveoláris sebészet, implantológia, elsősegélynyújtás	12 heures
Gyermekfogászat, fogszabályozás	12 heures
Fogpótlástan	12 heures
Radiológia	12 heures
Stage professionnel continu	160 heures
Au Total	904 heures

Renseignements sur les Exigences de Formation et d'Obtention de diplôme de fin d'études et sur les Projets de programme : <https://ikk.hu>

Le présent supplément au diplôme a été élaboré conformément au décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) relatif à l'application de la loi sur la formation professionnelle.

Centre national de référence : Service nationale pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes : <https://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.12.07

CACHET